

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Bayonne, doublement distinguée**

- 1/ au Congrès des Maires pour son dynamisme associatif,**
- 2/ au Sénat pour la création des Conseils de quartiers**



**La Ville de Bayonne s'est engagée en faveur de la participation et du dialogue citoyen depuis 2021, elle soutient également avec intensité son tissu associatif pour lequel elle met à disposition d'importants moyens logistiques et financiers. Elle compte aujourd'hui près de 800 associations qu'elle accompagne à hauteur de 3,5 millions d'euros par an. Aussi, lors du Congrès des Maires, la Ville de Bayonne a été distinguée par HelloAsso au palmarès des 20 villes françaises, pour l'engagement de ses habitants au sein d'associations et son dynamisme associatif. Cette récompense salue notamment le « bien vivre ensemble soutenue par la ville ».**

**En parallèle lors d'une cérémonie au Sénat, l'association *Décider Ensemble* vient de récompenser la Ville de Bayonne pour la création de ses quatre Conseils de quartiers, avec l'obtention de quatre étoiles sur quatre. Une distinction qui conforte la Ville dans les choix opérés pour renouveler et faire évoluer ces instances participatives dans les quartiers.**

#### **LES PRIX DE LA PARTICIPATION 2024**

##### **Célébration des démarches participatives innovantes au Sénat.**

Organisée par l'association *Décider Ensemble* au palais du Luxembourg, en partenariat et avec le soutien de la Commission nationale du débat public (CNDP), de la Banque des territoires, et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), cette édition a mis à l'honneur des projets portés par des collectivités, des entreprises, des associations, des collectifs citoyens ainsi que des établissements publics, témoignant de leur engagement et de leur créativité en faveur de la participation.

Le jury a salué l'engagement de la Ville de Bayonne, représentée par **Joseba Erremundeguy**, conseiller délégué chargé de la relation avec les Conseils de quartiers et **Sophie Castel**, adjointe au maire déléguée au Patrimoine culturel et urbain et chargée de la coordination des Conseils de quartiers, dans la catégorie des villes de 50 000 à 100 000 habitants : « *Créer des Conseils de Quartier n'est pas nouveau, mais la Ville de Bayonne a renouvelé le genre depuis 2021. Avec un*

*format itératif et innovant, le fonctionnement sort largement de l'habituel cadre de vie, et aborde tous les sujets, en s'autorisant aussi à mettre en place des formats transversaux réunissant toutes et tous quand il le faut. Feuilles de route, budget de fonctionnement annuel, implication des élus, des services, des actrices et acteurs locaux, et réunions élargies avec tous les habitants et habitantes, tout y est ! ».*

En effet, fin 2021, pour compléter les initiatives existantes en faveur de la participation citoyenne visant à inscrire une citoyenneté active, la Ville de Bayonne a mis en place quatre Conseils de quartiers. Ce dispositif de proximité invite non seulement celles et ceux qui résident, mais également celles et ceux qui travaillent à Bayonne, à s'engager activement dans la vie de la cité. En participant aux débats dans l'intérêt général, en se rapprochant de l'action municipale et en contribuant à l'élaboration de projets sur des thématiques spécifiques, les Conseillères et Conseillers de quartiers participent au renforcement du lien entre les citoyennes, les citoyens et la collectivité.

### **CITÉS VIVES 2024 – Congrès des Maires**

#### **« Les villes où il fait bon vivre-ensemble »**

Avec près de 15 millions d'utilisateurs, HelloAsso offre un poste d'observation inédit des dynamiques d'engagement locales. Pour calculer la mesure du dynamisme associatif, plusieurs données disponibles ont été compilées par commune, puis rapportées au nombre d'habitants. Des données publiques, tirées du Journal Officiel, et correspondant au nombre d'associations créées en 2023 dans chacune de ces communes ont également été prises en compte. Enfin, la mesure tient compte des données de la plateforme publique JeVeuxAider.gouv.fr et en particulier du nombre de mises en relation bénévoles-missions permises par commune.

À l'occasion du Congrès des maires, le palmarès des communes de 50 000 à 200 000 habitants salue l'engagement de Bayonne qui compte 111 nouvelles créations d'association, 4 653 adhérents associatifs et 830 bénévoles engagés. Les villes de Caen, et ses 174 nouvelles associations créées en 2023, Grenoble, pour le nombre d'adhérents aux associations grenobloises (plus de 30 000) et Montreuil (93), pour la diversité de son tissu associatif et les 220 associations créées en 2023 sont également distinguées.

**Cyrille Laiguillon**, adjoint au maire délégué à la Vie associative rappelle *« tout au long de l'année, la Ville accompagne les associations avec des aides logistiques (évaluées à 1,4 million d'€/an), financières (près de 3,5 millions d'€ de subventions), la mise à disposition d'outils de développement, d'aide à la gestion et d'accompagnement, et l'aide à la promotion et à la valorisation des actions, à travers le Forum par exemple, ou l'annuaire en ligne. Cette distinction est une véritable reconnaissance pour nos associations, impliquées, engagées dans la vie de la Cité, pour plus de lien social et de transmission de nos cultures notamment ».*

À noter que Bayonne compte près de 800 associations actives dont près de 480 sont directement impliquées dans la vie et l'animation de la cité (Fêtes de Bayonne, semaine de la diversité, activités sportives, génération juniors et séniors...).

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr